

Journée Partage de l'eau 6 juillet 2021

Où en sommes-nous sur le nord du bassin Rhône-Méditerranée ? (Rhône-Alpes et Bourgogne Franche-Comté)



Nicolas Alban – Directeur de la délégation
territoriale de LYON

François Rollin – Directeur de la délégation
territoriale de BESANÇON

2 régions aux enjeux de partage de l'eau **contrastés...**

BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

- Territoires prioritaires du SDAGE objets d'une étude volumes prélevables en 2010 : **13 bassins versants /nappes**
- **8 territoires confirmés** en équilibre fragile
- Un enjeu de **non dégradation d'un équilibre fragile**
- Un enjeu principalement sur l'usage **eau potable** (peu d'agriculture irriguée)

RHONE-ALPES

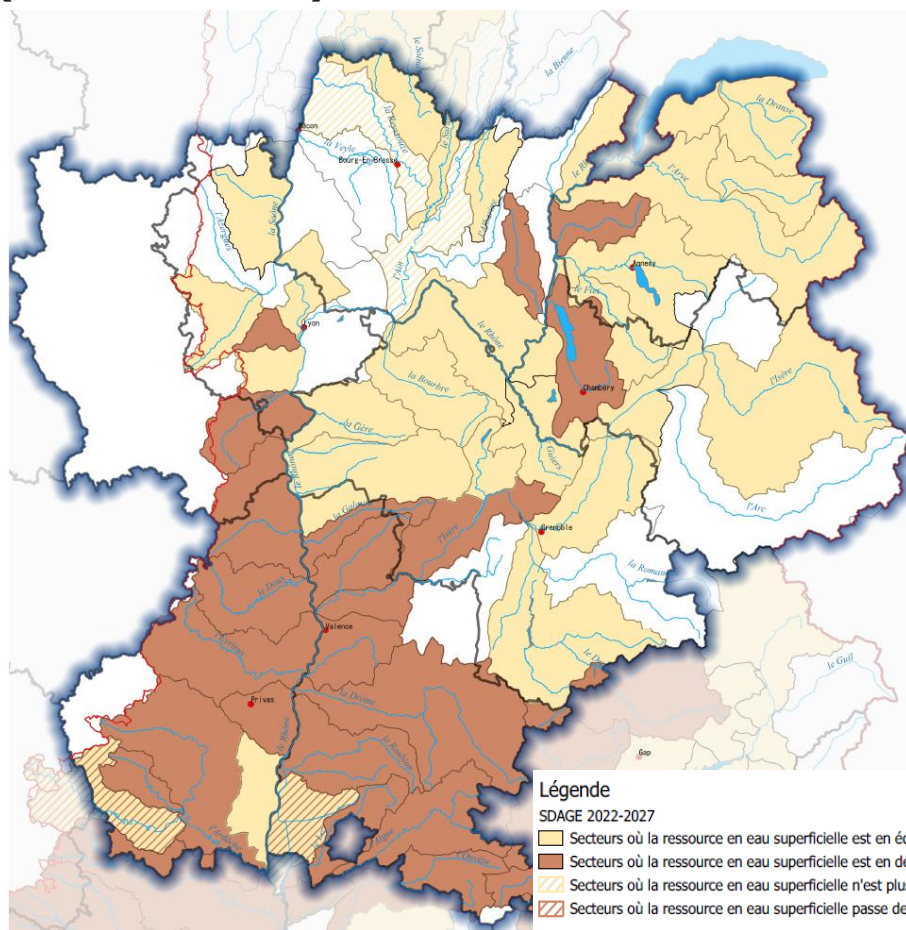
- Territoires prioritaires objets d'une étude volumes prélevables en 2010 : **30 bassins versants/nappes**
- **30 territoires confirmés** en déséquilibre avec un volume prélevé ne permettant pas l'atteinte du bon état pour les milieux aquatiques et la satisfaction durable des usages
- Un enjeu de **reconquête** de l'équilibre quantitatif
- Un enjeu **multi-usages** (alimentation eau potable, agriculture irriguée, industries, artisanat, piscicultures...)



...mais des points communs : une tension accrue sur la ressource en eau en 10 ans

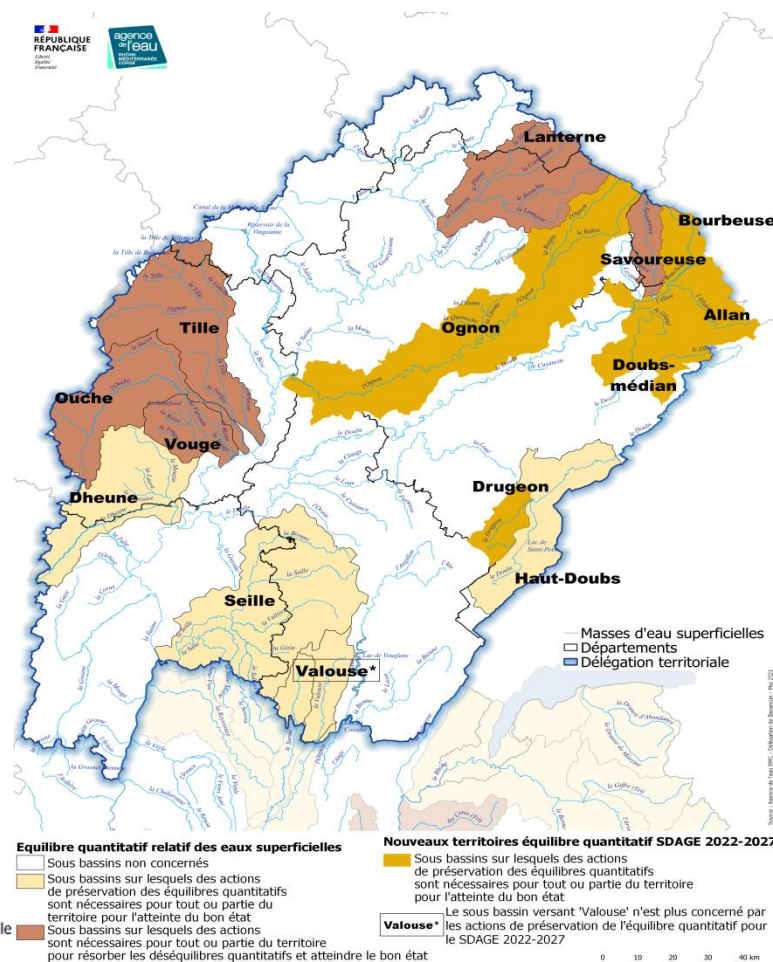
RHONE-ALPES

- 77% des bassins en tension en 2019
(+7% en 6 ans)



BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

- 20% des bassins en tension en 2019
(+6% en 6 ans)



... le changement climatique à l'œuvre partout

- Des changements notables **mesurés** sur les **60 dernières années**
- Des **signes** qui **alertent** sur la gestion des étiages :
 - fréquence et durée des arrêts sécheresse en augmentation forte,
 - débits objectifs d'étiage sous-passés,
 - manque d'eau potable de nombreuses communes,
 - demande agricole (abreuvement/ irrigation) et domestique croissantes
- Des projections climatiques qui confirment les tendances et aux **incidences majeures sur la ressource en eau**

+1,3 à 5,3°C
en été d'ici 2100

+10 à 30%
d'évapotranspiration

EN 60 ANS

TEMPÉRATURE

ENNEIGEMENT

+2,2°C
en moyenne

-15  
jours de gel annuels

+17 
journées estivales
annuelles

-31%
de neige

- 15% de la recharge pluviale des nappes d'ici 2050

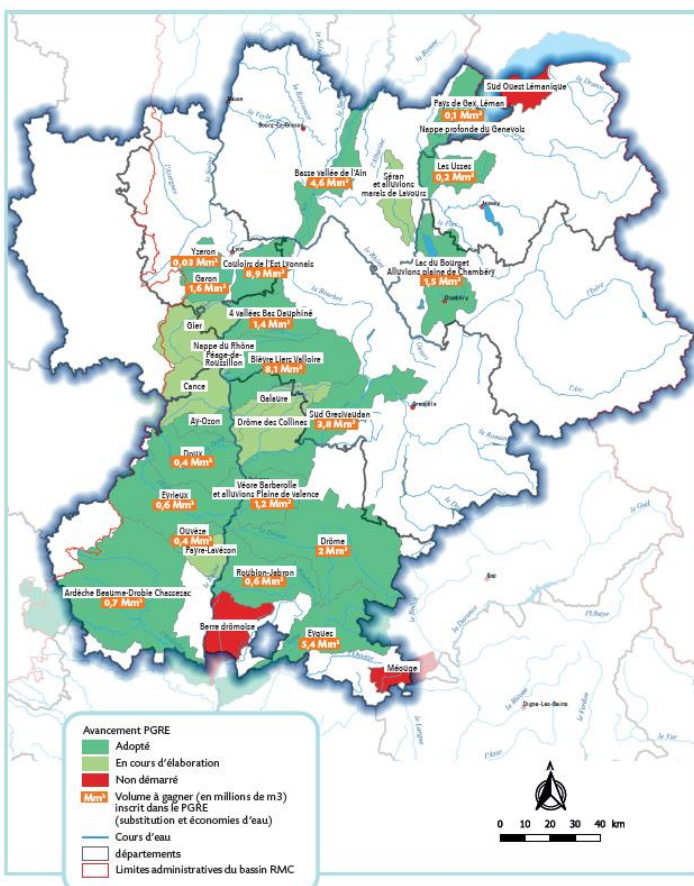
-30 à -60% des débits d'étiage d'ici 2100

- 40% du débit **moyen** du fleuve Rhône d'ici 2100

Un dialogue territorial multi-acteurs en place sur la quasi-totalité des bassins versants en tension

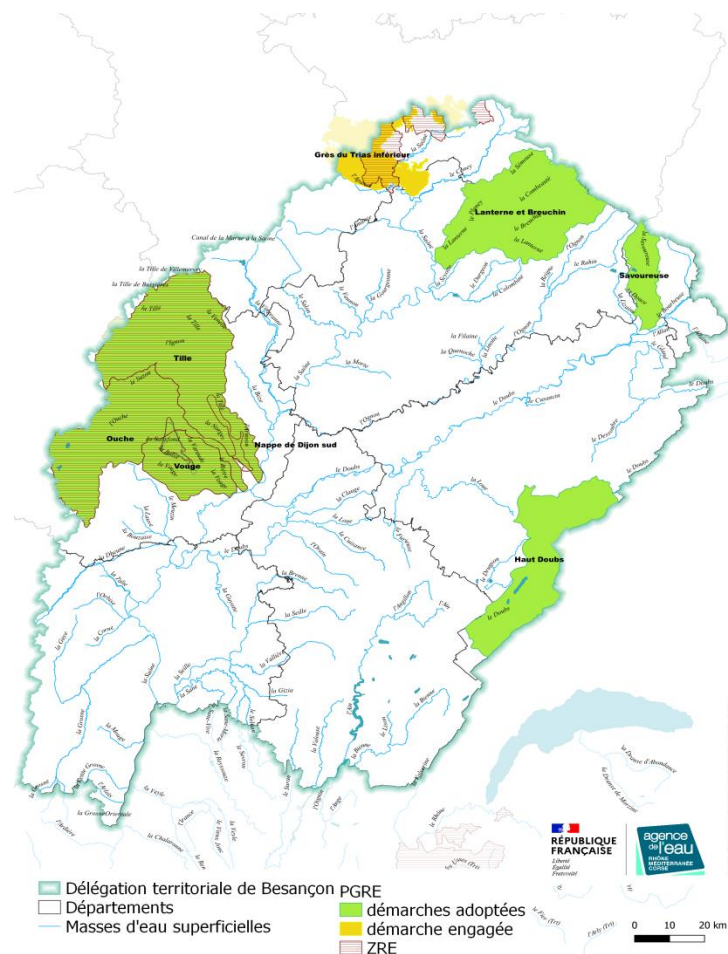
RHONE-ALPES

22 Plans de Gestion de la Ressource (PGRE) adoptés sur les 30 territoires en tension, **75% réalisés.**



BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

7 PGRE adoptés sur les 8 territoires en tension, **87% réalisés.**



Une mise en œuvre des PGRE inégale, à renforcer

- Environ **50% de concrétisation** des volumes inscrits dans les PGRE
- **Bilan des actions** sur 2014-2020 des PGRE :



- Tous usages confondus, **3 fois plus de volumes transférés/stockés qu'économisés** (15 Mm³ contre 5 Mm³).
 - 93% des volumes à substituer réalisés
 - 30% des volumes à économiser réalisés
- Organisme unique de gestion collective des prélèvements agricoles en place sur le Doux (07), la nappe de l'Est lyonnais (69), sur l'Isère (38) et en préparation sur la Drôme (26) par fusion des 4 OUGC actuels.

Une bonne mise en œuvre des actions PGRE mais insuffisante au vu des effets du climat ces dernières années

Points principaux :

- Volumes prélevables respectés dans les démarches.
- Mise en place OUGC et AUP sur la Côte d'Or.
- Révisions des arrêtés de prélèvements réalisées en Côte d'or.
- Economies d'eau réalisées notamment sur les réseaux AEP. Peu de marge restante.
- Solutions fondées sur la nature engagées mais timides (restauration morphologique).
- Apparition de projets de substitution, sujet qui émerge en lien avec la tension.

Constat :

- **Tension croissante depuis 2015 avec des bassins plus affectés par l'évolution climatique que par les prélèvements.**

Conséquences :

- Non respect des débits objectifs d'étiage / Arrêtés sécheresse en très forte augmentation / assecs / communes en rupture d'approvisionnement...
- Situation qui interroge : confirme l'intérêt des démarches mais questionne sur les objectifs et l'ambition ? Les volumes prélevables ?



Poursuivre les efforts engagés et **renforcer le suivi** des actions et de leurs effets

- **Renforcer les outils de pilotage et de suivi des PGRE**

Volumes prélevés et substitués

Débits des cours d'eau et niveaux de nappe

Niveau de mise en œuvre des actions du PGRE

- **Des suivis annuels des actions à renforcer pour :**

Une meilleure connaissance des tendances,

Une remobilisation des acteurs,

Des propositions de solutions.

- **Des évaluations à 5-6 ans qui débutent et qui doivent s'accélérer :** à faire en 2021 : BV Drôme (CLE de juin), BV Roubion-Jabron (en cours), BV Ay-Ozon, BV Ardèche (en cours), BV Garon, BV Vouge, BV Tille.



Perspectives pour la gestion équilibrée de la ressource en eau

- Maintenir et mettre en place une **animation** sur chaque territoire de PGRE avec une **instance active de concertation multi-usages**.
- **Concrétiser les actions** inscrites dans les PGRE, **démultiplier** les économies d'eau pour être moins vulnérable,
- **Finaliser les PGRE** en cours d'élaboration,
- Intégrer des **analyses prospectives changement climatique** adéquation ressources-besoins à long terme lors de l'évaluation au bout de 5 ans des PGRE et dans le cadre des SAGE, pour en tenir compte dans la définition des actions de résorption des **déséquilibres actuels**,
- Définir des **scénarios socio-économiques d'évolution du territoire** contrastés au regard de la gestion de la ressource à 30 ans et élaborer un plan d'actions : **analyse multicritères et économiques (coûts/efficacité ; coûts/bénéfices, récupération des coûts sur le territoire ; risque de regret)**.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION